

Bouvigny - Boyeffles le 7 mars 1908.

À Monsieur le Maire de la Commune de
Bouvigny - Boyeffles.

Monsieur le Maire,

En me basant sur votre
réponse affirmative du 17 février, par laquelle
vous me dites que je suis co-propriétaire du
puits dont je vous ai entretenu le 14 février: j'ai
l'honneur monsieur le Maire, (par votre intermé-
diaire), d'offrir gratuitement à la Commune
de Bouvigny - Boyeffles, ma part de co-propriété
du puits en question, qui alimente par son eau
pure, saine et limpide, une dizaine de Ménages
qui représentent environ quarante êtres humains.

Avec l'espoir, que mon modeste cadeau sera
accepté, je prie monsieur le maire de bien
vouloir agréer mes salutations distinguées.

Henri Serandee

A.